

Correctif de l'article paru dans le bulletin 2022/15, p. 66.

L'utilisation d'un ramollisseur s'avère obligatoire lorsqu'on utilise des exsiccata. Il est en effet indispensable de les attendrir, de les ramollir, car ils sont beaucoup trop friables pour la confection de coupes.

La potasse, la soude et l'ammoniaque ont été et sont encore souvent les substances les plus fréquemment utilisées pour ramollir la matière sèche. Différentes concentrations sont utilisées en solution aqueuse. Mais ces solutions peuvent détruire les structures de certaines espèces et le matériel a tendance à s'affaisser fortement, ce qui le rend alors inutilisable.

A une époque, nous avons utilisé le **mélange de Cendrier** puis les **liquides de Dean et de Cléménçon**, avec ce gros inconvénient qu'on ne pouvait les utiliser qu'avec du rouge Congo ammoniacal.

Ensuite, nous avons jeté notre dévolu, avec beaucoup de satisfaction et de succès, sur le **ramollisseur GSD de Cléménçon** (voir la fiche sur le site de l'AMFB - Chimie) à base de diméthyl-sulfoxyde et de glycérine, mis au point par son auteur pour pouvoir utiliser le RC SDS (en effet, celui-ci noircit complètement en présence d'un milieu acide), ce qui constitue un inconvénient majeur.

En 2022, un mycologue suisse porte un autre produit à notre connaissance : le **ramollisseur GSM**, spécialement dédié selon lui au ramollissement des polypores ou des croûtes. Cependant, une erreur de transcription survenue quelque part dans la transmission des informations nous a orienté vers une fausse piste, et nous avons utilisé, comme renseigné, la méthyl-cellulose en solution aqueuse saturée, avec des résultats corrects, mais sans plus, qui ne justifiaient cependant en rien une éventuelle suprématie.

Heureusement, un lecteur attentif a mis en doute ce composant, sans me donner plus d'informations.

En fouillant la littérature dont nous disposons, nous constatons que le **ramollisseur GSM de Cléménçon** est mentionné par son auteur en 2009, dans « Methods for Working with Macrofungi », p. 19. **Voici sa composition : [eau distillée (60 cc) + méthyl-cellosolve (20 g) + glycérine pure (20 g) + soude (1 g)]**. Sachez cependant que le méthyl-cellosolve pur est encore plus difficile à se procurer que le diméthyl-sulfoxyde.

Quelques explications techniques :

La méthyl-cellulose pure [formule : $C_6H_7O_2(OH)_x(OCH_3)_y$] est une poudre blanche issue du bois, du coton et d'autres matières riches en cellulose ; elle sert à fabriquer notamment la colle à tapisser cellulosique ; elle est aussi connue sous le nom de E461 comme additif alimentaire ; les industriels l'utilisent comme émulsifiant, épaississant, stabilisant, agent moussieux ou gélifiant ; elle n'est pas digérée par notre organisme et est considérée comme une fibre alimentaire. Evidemment, cela n'apporte pas grand-chose lors du ramollissage des pièces mycologiques, ce qui justifiait notre première conclusion d'un manque d'efficacité réelle, après essais.

Le méthyl-cellosolve (ou 2-méthoxyéthanol ou ethylene-glycol-monomethyl-ether) est un éther de glycol (formule : $CH_3OCH_2CH_2OH$) ; il dégage une odeur typique, proche de celle de l'éther sulfurique (éther des pharmacies) ; c'est un liquide toxique (notamment pour la moëlle osseuse et les testicules), incolore, très miscible avec l'eau. Il est utilisé notamment dans les vernis, peintures, résines, et comme composant d'un dégivrant dans l'aviation. Cléménçon le préconise, considérant que son action pénétrante est beaucoup plus forte que les simples solutions alcalines ; en outre, il est compatible avec le rouge Congo SDS.

Il est évident que ces deux produits n'ont aucune relation entre-eux. De nouveaux essais, avec la formule correcte, ont généré des résultats vraiment remarquables. Cependant, prenez la sage précaution de l'utiliser sous une hotte ou dans un local très bien ventilé.